Lutte contre les trafics frauduleux internationaux

L'appui des douanes américaines à l'administration gabonaise

MSM

Libreville/Gabon

LE Gabon et les Etats-Unis ont signé, le 27 août dernier à Libreville, un accord d'assistance mutuelle en matière douanière, ainsi qu'un protocole d'accord visant à faciliter l'échange d'expertise en matière douanière.

Les documents ont été paraphés par le directeur général des Douanes et Droits indirects, Michel Ondinga Ngouengoue pour le Gabon, et le Commissaire adjoint aux affaires internationales, pour les Etats-Unis.

Pour le DG des Douanes gabonaises, cet acte concrétise l'initiative engagée depuis 2013, au trad'une demande formulée auprès des collègues américains, pour l'établissement et la formalisation d'une coopération en matière douanière



Les responsables des deux parties lors de la signature de l'accord sur la lutte contre les trafics frauduleux internationaux.

entre les deux administrations respectives, conformément aux prescriptions de l'Organisation mondiale des douanes.

«Avec cet accord, nos administrations vont disposer d'un cadre légal permettant à nos services de bénéficier de l'expérience et des bonnes pratiques des collègues américains dans la prévention, la détection et l'investigation de toute infraction douanière», s'est réjoui Michel Ondinga Ngouengoue.

« Cette assistance va également porter sur les systèmes informatiques douaniers, la gestion des risques douaniers, la surveillance douanière, la formation et dans d'autres domaines d'intérêts communs. D'une manière générale, cette signature répond à la nécessité de doter l'administration gabonaise de personnels, de technologies et d'une organisation efficaces », a-t-il ajouté.

Semaine de l'artisanat marocain

Élan supplémentaire de la coopération bilatérale

MZM

Libreville/Gabon

LE directeur général de la Maison de l'artisan du Maroc, Abdellah Adnani, a procédé officiellement. jeudi dernier, au lancement de la semaine de l'artisanat marocain au Gabon, en présence du secrétaire général adjoint 1 de la présidence de la République, Solange Itsitsa et de l'ambassadeur marocain accrédité au Gabon Ali Bojji.

Cette opération, initiative du ministère de l'Artisanat et de l'économie sociale et solidaire et la Maison de l'artisan, en partenariat avec l'ambassade du Maroc au Gabon, se veut être un cadre d'échange et de partage. Son but est de renfordavantage partenariat stratégique bi-



général adjoint 1 de la présidence de la République.

latéral, promouvoir les échanges commerciaux entre Libreville et Rabat, et enfin contribuer à la vulgarisation de la culture marocaine, à travers l'artisanat de ce pays.

A cette occasion, Abdellah Adnani a déclaré que le secteur de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire demeure l'un des axes sur lesquels est fondé le partenariat exemplaire entre le Maroc et le Gabon. "Le secteur marocain de l'artisanat s'est doté depuis une décennie d'une stratégie baptisée "Vision 2015", qui a concerné l'artisanat à fort contenu culture. Grâce à l'engagement des professionnels, plusieurs objectifs de cette feuille de route



à cette manifestation.

ont été dépassés et les autres sont sur la bonne voie", a-t-il affirmé, avant d'ajouter: "Le partage des expériences entre nos deux pays amis, aussi bien dans le domaine de l'artisanat que dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, permettra d'enrichir nos plans d'actions respectifs et d'avancer ensemble

pour davantage de développement et de progrès auxquels œuvrent nos deux nations respectives, d'où l'intérêt que nous accordons à ce genre d'événements dont l'importance économique est intimement liée à notre volonté commune de renforcer cette coopération si fructueuse et si constructive puisqu'il s'agit d'un secteur qui reflète notre histoire, notre culture, voire notre art de vivre ».

Les hôtes marocains ont convié le public à une visite des différents stands, qui ont mis en avant les produits du terroir, du tapis à l'art des bougies, en passant par le cuir, le bois, la bijouterie, l'ameublement et l'habillement. La prestation de troupes de musique Gnaouie et populaire, ainsi que le défilé de mode du caftan marocain ont agrémenté et couronné la soi-

Notons que cet événement intervient après la signature, en juin dernier, d'un mémorandum par le roi Mohammed VI et le président Ali Bongo Ondimba, en vue d'encourager les exportations et la commercialisation des produits de l'économie sociale et solidaire dans les deux pays.

Entretien routier

Le tronçon Ntoum-Donguila en chantier

MSM

Libreville/Gabon

LES usagers de la route de Donguila entrevoient déjà la fin d'un calvaire. En effet, cette voie de communication reliant ladite localité à vocation touristique à Ntoum est en chantier depuis plusieurs jours. Les travaux sont exécutés

par une équipe de la subdivision des Travaux publics de Ntoum. Leur aboutissement permettra d'améliorer considérablement la circulation sur ce tronçon. Cette embellie vient à point nommé pour les automobilistes et la population, les mouvements de véhicules facilitant désormais les déplacements entre les villages situés le long de ce tronçon. A l'image de celui d'Ayeme, dans le deuxième arrondissement de la commune de Ntoum.

Les travaux actuellement en cours de réalisation portent sur le reprofilage, l'ensoleillement, l'élargissement de la voie et le dégagement dépendances. En attendant probablement d'autres à venir, présentés comme

Le ministre des Mines, de l'Industrie et du Tourisme. Christophe Akagha-Mba,

d'envergure.

originaire de la contrée, s'est dit soulagé par le début de cette opération.

Un aspect de la route menant à Nzamaligué.



Secteur des Transports

Le cri d'alarme de la CGPMEI

MZM

Libreville/Gabon

LES membres de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises et industries (CGPMEI) ont animé dernièrement un point de presse. Le but de cette sortie est de dénoncer la volonté des autorités du ministère des Transports « de maintenir le secteur dans la léthargie actuelle, qui profite à un groupuscule d'individus, au mépris des intérêts du plus grand nombre et du développement du secteur.»

«Nous n'assisterons pas sans réaction à la déchéance d'un secteur dans lequel nous avons investi nos forces, nos ressources intellectuelles et financières», a tenu à faire savoir, le 28 août dernier,

Emmanuel Marcos Zue Meye. Au nombre des préoccupations énumérées, l'absence de dialogue entre les différents partenaires, conformément à un texte de loi datant de mars 2013, l'absence d'orientation des missions réelles des agents de la sécurité routière, l'application contestable de la loi d'avril 1969 sur les délits, les infractions routières, les amendes et les poursuites judiciaires.

La CGPMEI appelle donc le ministère en charge des Transports à mettre en œuvre une gestion plus claire du secteur, qui passe par l'application des textes relatifs aux prestations d'expertises techniques pour les camions, la réorganisation des expertises taxis au sein des communes, la promotion et l'encadrement des PME nationales dans les activités autour des sites aéroportuaires,

la mise en place d'un bureau des agréments au sein du ministère des Transports, tout comme la mise en œuvre d'outils de sensibilisation axés sur la sécurité routière. Mais aussi, la réglementation de la régulation des lieux d'accidents avec la prise en compte des risques de suraccidents.

Au total, 33 points sont à améliorer, selon le président de la CGPMEI, en vue d'un meilleur développement du secteur. «En décidant de nous lancer dans le secteur privé, nous avons certes fait le choix du risque, mais surtout celui du courage d'offrir l'espérance à d'autres compatriotes à travers la création d'emplois, de l'optimisation de l'assiette fiscale et du produit intérieur brut du Gabon. Cela implique du respect et de la considération à notre égard», a déclaré le président de la CGPMEI.